

GOLF de TROUSSE-CHEMISE

REGLEMENT DES COMPETITIONS 2016



- L'ouverture des inscriptions aux compétitions se fait à partir du mercredi dans les 15 jours précédant celles-ci et se clôturent 24h. avant les départs.
- Les inscriptions se font uniquement à l'accueil ou par téléphone.
- Les membres du Golf sont prioritaires et en cas de liste d'attente, seule sera retenue l'ordre d'inscription.
- La licence et le certificat médical sont obligatoires pour participer aux compétitions.
- En cas de défection jusqu'à 24h. Avant l'heure de départ, les joueurs sont redevables du droit de jeu (sauf sur présentation d'un justificatif médical).
- Les parties sont composées par handicap de jeu et sans lien familial.
- Droit d'inscription: 10€ et green-fee en plus pour les non-membres.
- L'utilisation des voitures est autorisée sur présentation d'une carte d'invalidité ou certificat médical (: règles FF Golf)

La Commission Sportive du Golf de Trousse-Chemise